



**ACTION SOCIAL
E**

Point d'accès au droit

Permanences gratuites et ouvertes à tous les quevillais

- 📍 **Centre Social Municipal Saint-Julien**
1, Rue Martial Spinneweber, métro place du 8 Mai
76140 Petit Quevilly (<https://www.google.com/maps/?q=Centre+Social+Municipal+Saint-Julien+1,+Rue+Martial+Spinneweber,+métro+place+du+8+Mai+76140+Petit+Quevilly>)
- 📞 **02 32 81 90 14**
- 🕒 **Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

Écrire un courrier à une administration, demander une aide juridictionnelle, obtenir un soutien lorsqu'on est victime d'une infraction... nombreux sont les cas de figure, en matière de droit, devant lesquels on peut facilement être désemparé, faute d'informations.

Le point d'accès au droit de Petit-Quevilly est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information. Des professionnels et des spécialistes du droit sont à votre disposition, pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches ou dans la résolution des problèmes que vous rencontrez.

Mis en place à l'initiative du Centre départemental d'accès au droit de Seine Maritime, ce dispositif repose sur un partenariat étroit entre l'Etat, la Justice, la Ville et diverses institutions, chambres professionnelles ou associations.

Pour être reçu en consultation ou en permanence, vous pouvez préalablement prendre rendez-vous auprès du secrétariat du point d'accès au droit, soit par téléphone 02 32 81 90 14, soit en vous déplaçant au centre social municipal Saint Julien.

L'accueil du point d'accès au droit vous garantit discrétion et confidentialité.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00